

# SERVICE D'EAU ET ÉGOUTS

## ANNEXE « A »

### BARÈME DES FRAIS AUX UTILISATEURS 2023

#### Résidentiel

Résidence privée (taux de base).....	570.00\$
Appartement (chaque unité).....	570.00\$
Autres activités à domicile (50 % du taux de base) .....	285.00\$

#### Commerce & Foyers de soins

Commerce (1.5 fois le taux de base) .....	855.00\$
Centre commercial (1.5 fois le taux de base par commerce et services) .....	855.00\$
Commerce avec services commun (50 % du taux de base).....	285.00\$
Foyer / chambre avec service commun (12 % du taux de base) .....	68.40\$/chambre
Lave-auto à pression (1.5 fois le taux de base par porte) .....	855.00\$
Service mobile de lavage à pression (1.5 fois le taux de base).....	855.00\$
Épicerie (2 fois le taux de base).....	1140.00\$

#### Industriel

Usine (séchoir ou moulin) (4 fois le taux de base) .....	2280.00\$
----------------------------------------------------------	-----------

#### Institutionnel

Bureau de poste (2 fois le taux de base) .....	1140.00\$
Institution financière (2 fois le taux de base) .....	1140.00\$
Commission scolaire (par personne) (10% du taux de base) .....	57.00\$/pers.
Édifice gouvernemental (2 fois le taux de base par service) .....	1140.00\$
Église et presbytère (1.5 fois le taux de base).....	855.00\$

#### Ouverture et / ou fermeture du service d'eau

##### Fermeture et / ou ouverture du service d'eau pour réparation immédiate :

Pendant les heures de travail des employés municipaux.....	Aucun Frais
Après les heures de travail des employés municipaux (incluant les weekend)	100.00 \$

##### Fermeture et / ou ouverture du service d'eau qui ne sont pas pour des réparations immédiates :

Pendant les heures de travail des employés municipaux .....	50.00\$
Après les heures de travail des employés municipaux (incluant les weekend)	100.00\$

Ouverture du service d'eau lorsque celui-ci a été interrompu pour cause de non-paiement .....	100.00\$
-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------

## Branchement - Installation de nouveaux services municipaux

**Excavation :** ..... 1 000.00\$

*Montant de base déterminé pour le branchement d'un ou de plusieurs services, sans tenir compte des travaux de plomberie. Ce montant inclut 2 préposés, un opérateur et une rétrocaveuse pour une période de 4 heures, plus 2 voyages de gravier.*

**Manutention de matériaux et travaux :** ..... 195.00\$

*Montant additionnel ajouté au montant de base pour chaque branchement (eau potable, égouts sanitaires et égouts pluviaux). Ce montant inclut 2 préposés, un opérateur et une rétrocaveuse pour une période d'une heure.*

### **1<sup>er</sup> service – Eau potable :**

Service de ¾ pouce .....	670.00\$
Service de 1 pouce .....	985.00\$
Service de 1 ½ pouce .....	1705.00\$
Service de 2 pouces .....	2115.00\$

### **2<sup>e</sup> service – Égout sanitaire :**

Service de 4 pouces .....	300.00\$
Service de 6 pouces .....	705.00\$

### **3<sup>e</sup> service – Égout pluvial :**

Service de 4 pouces .....	215.00\$
Service de 6 pouces .....	365.00\$

**\*\* Réduction ou incitatif accordée par la municipalité :** (1170.00\$)

### ***Exemple de calcul concernant un branchement résidentiel de base incluant les trois services municipaux :***

<i>Pris de base excavation</i>	1000.00\$
<i>Tavaux de branchement (195.00 pour chaque service)</i>	585.00\$
<i>1<sup>er</sup> Service pour l'eau potable de ¾ pouce</i>	670.00\$
<i>2<sup>e</sup> Service d'égout sanitaire de 4 pouces</i>	300.00\$
<i>3<sup>e</sup> Service d'égout pluvial de 4 pouces</i>	<u>215.00\$</u>
<i>Total avant la réduction accordé :</i>	2770.00\$
<i>* Moins la réduction accordée par la municipalité</i>	(1170.00\$)
<i>Frais de branchement exigé :</i>	<u>1600.00\$</u>

## Autres

Certificat d'attestation .....	40.00\$
Frais annuel pour les détenteurs de piscine fixe hors-terre ou creusée .....	50.00\$
<i>( s'adresse aux usagers desservi par le système d'eau et égouts)</i>	